



arnaque aux travelers chèques

Par **neigedu04**, le **01/03/2011** à **13:24**

Bonjour, est ce normal qu'il y aie des fautes d'orthographe a l'arriere de mes chèques envoyé par un acheteur sur leboncoin?

Que dois je faire de mes chèques que je n'ai pas encaissée?

dois je aller a la gendarmerie pour les rendre? dois je en informer la répression des fraudes?

Merci

suite a la question posée sur les arnaques aux travelers chèques après avoir fait une transaction avec un acheteur sur leboncoin pour l'achat d'un meuble.en date du 27/02/2011.

que m'arriveras t-il si je garde ces chèques sans les encaissée?

pourrais t-on m'accuser de quelque chose?

Je ne m'y connais pas en travelers chèques!

pourquoi ce monsieur insiste tant pour que j'encaisse mes chèques?

Par **Claralea**, le **01/03/2011** à **18:43**

Pour etre sure de vous avoir bien compris :

Vous avez vendu quelque chose sur Leboncoin et l'acheteur vous a payé en Travelers cheque. Mais vous avez un gros doute et vous pensez qu'ils sont faux parce qu'il y a des fautes d'orthographe au dos ?

Avez vous deja envoyé l'objet à l'acheteur ou etes vous toujours en sa possession ?

Si c'est le cas, vous pouvez deja aller dans une banque et leur dire que vous avez des doutes sur ces travelers cheques et s'ils peuvent vous confirmer ou non de leur authenticité. Vous verrez bien ce que l'on vous dira. S'ils sont faux, demandez leur ce que vous devez faire